



Les garanties Prévoyance Business'Expat

Les garanties de prévoyance du contrat ont été conçues pour soutenir vos salariés lors d'événements qui peuvent marquer leur vie : arrêt de travail, perte d'autonomie, décès... Ces garanties leur permettront de maintenir leur niveau de vie et ainsi d'éviter que leurs proches ne se retrouvent démunis financièrement.

01/ Capital décès / Perte totale et irréversible d'autonomie (obligatoire)



Ce capital sera versé au(x) bénéficiaire(s) choisi(s) par vos salariés, en cas de décès, ou à eux-mêmes en cas d'invalidité absolue définitive.
Il est, au choix, entre **25 000 €/\$** et **1 000 000 €/\$** (par tranches de 25 000 €/\$).

Vous pouvez choisir, ou non, **de doubler ce capital en cas de décès accidentel.**

02/ Capital Infirmitté Toutes Causes (en option)



Il correspond à une somme d'argent qui sera versée à vos salariés en une fois en cas d'infirmitté, si le taux d'infirmitté est supérieur à 33 % suivant le barème fixé au contrat.

Ce capital est, au choix, entre **25 000 €/\$** et **1 000 000 €/\$** (par tranches de 25 000 €/\$), et ne peut être supérieur au capital décès souscrit.

03/ Garantie arrêt de travail (en option)



Pour maintenir les revenus de vos salariés en cas d'arrêt de travail, vous avez le choix entre deux types de garanties :

Arrêt de travail ou Indemnités Journalières « à la française »	Arrêt de travail ou Indemnités Journalières « à l'anglo-saxonne »									
<p>Cette indemnité sera versée après une période de franchise obligatoire, et pendant une durée maximale de 36 mois.</p> <p>Cette dernière sera suivie par le versement d'une rente si leur incapacité de travail est reconnue permanente.</p> <p>Périodes de franchises disponibles :</p> <table border="1"> <tr> <td>30 jours</td> <td>60 jours</td> <td>90 jours</td> </tr> </table>	30 jours	60 jours	90 jours	<p>Short Term Disability</p> <p>Cette garantie permettra à vos salariés de recevoir une indemnité (de 25 à 500 €/\$) dès le 1er jour en cas d'incapacité temporaire de travail dû à un accident ou une hospitalisation, et dès le 7ème jour en cas de maladie.</p> <p>L'indemnité s'arrêtera automatiquement après une période sélectionnée lors de la souscription.</p> <p>Périodes de versement disponibles :</p> <table border="1"> <tr> <td>30 jours</td> <td>60 jours</td> <td>180 jours</td> </tr> </table> <p>Long Term Disability</p> <p>En complément, vous pouvez choisir une garantie leur permettant de recevoir une indemnité (de 25 à 500 €/\$) après expiration d'une période de franchise, à choisir également.</p> <p>Périodes de franchises disponibles :</p> <table border="1"> <tr> <td>30 jours</td> <td>60 jours</td> <td>180 jours</td> </tr> </table>	30 jours	60 jours	180 jours	30 jours	60 jours	180 jours
30 jours	60 jours	90 jours								
30 jours	60 jours	180 jours								
30 jours	60 jours	180 jours								